



## MENTION

## GEOGRAPHIE, AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT

## PARCOURS

## GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT DES ESPACES MARITIMES

### — DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

Situation professionnelle au 1er décembre 2018, 18 mois après l'obtention de leur diplôme

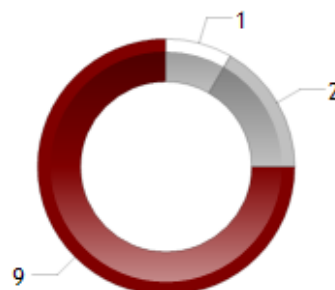
Nombre de réponse(s) : 12



Taux d'insertion  
à 18 mois : 91%  
à 30 mois : 90%

Situation professionnelle au 1er décembre 2019, 30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 12



■ En emploi    □ En recherche d'emploi    ■ Autre (dont poursuite d'études et divers congés)

### — EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- CARTOGAPHE RESEAUX POUR UN BUREAU ETUDE

- CHARGE D'ETUDES EN ENVIRONNEMENT

- CHARGE DE MISSION - CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

- INGENIEUR D'ETUDES EN ENVIRONNEMENT

- CHEF DE PROJETS EUROPEENS

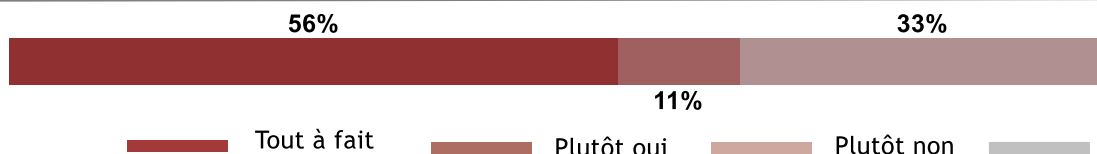
- GESTIONNAIRE DE DONNEES PROJET CARI'MAM

- CHARGE DE MISSION PREVENTION DES RISQUES ET MILIEUX NATURELS

### SATISFACTION

Satisfaction des missions dans l'emploi

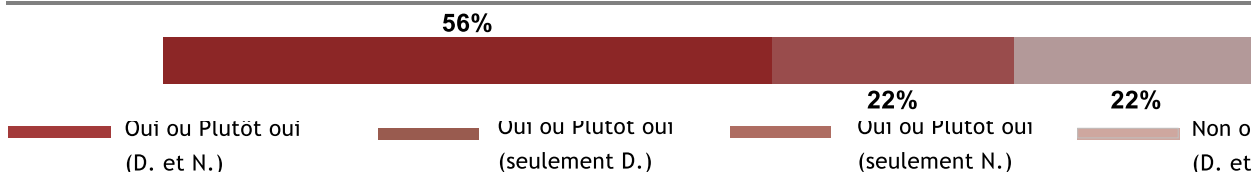
Nombre de réponse(s) : 9



■ Tout à fait    ■ Plutôt oui    ■ Plutôt non    ■ Pas du tout

Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 9



### — MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 9

Relations (personnelles ou professionnelles) 33 %

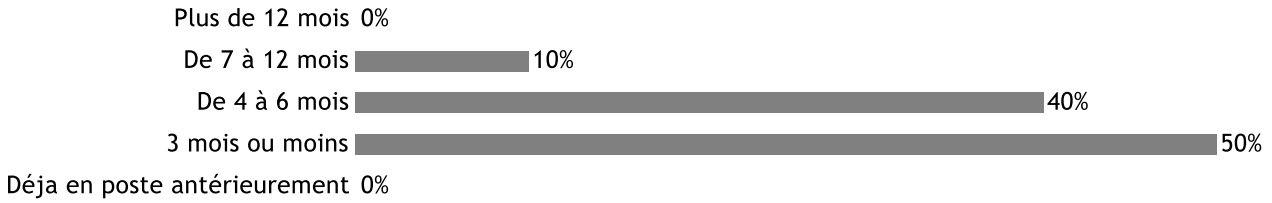
Suite à un stage 22 %

Candidature spontanée 22 %

Sites Web dédiés à l'emploi 22 %

## DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 10



## CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

### Contrat

Nombre de réponse(s) : 9



**EMPLOI STABLE :** CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

**EMPLOI NON STABLE :** CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable    Emploi non stable

### Statut

Nombre de réponse(s) : 9



Cadre    Technicien    Employé

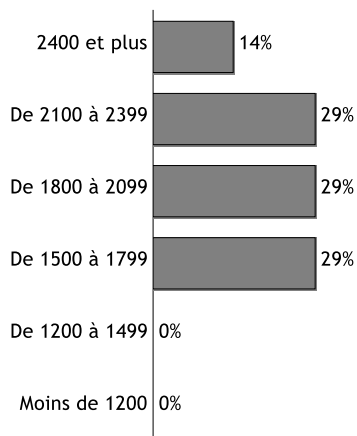
### Employeur

Nombre de réponse(s) : 9



### Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine)    Nombre de réponse(s) : 7



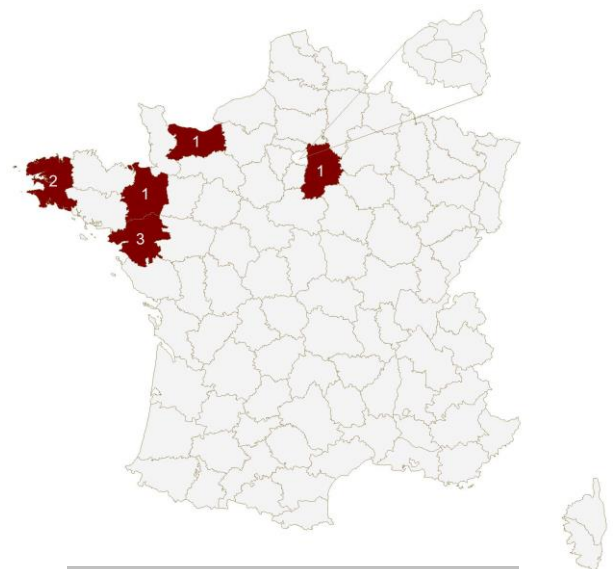
**Salaire médian : 1954 euros**

**Salaire moyen : 2056 euros**

**Définition de l'INSEE:** Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

### Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 9



**Emploi(s) à l'étranger: 1**